

## Communiqué commun des syndicats

loi du travail



Communiqué commun des syndicats

### COMMUNIQUE COMMUN

**LOI TRAVAIL XXL : C'EST TOUJOURS NON !**

**CONSTRUISONS LA MOBILISATION**

Avec le soutien de la FSU

Le président de la République a lancé des concertations marginales sur la réforme du travail, proclamant son ouverture au dialogue. Au même moment, la presse publiait un avant-projet de loi quasiment ficelé, reprenant toutes les revendications régressives du MEDEF, dont le gouvernement démentait le contenu. Pourtant, c'est bien le scénario du pire qui se confirme puisque le "projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le renforcement du dialogue social" en est la copie quasi conforme !

Il se prépare, par le biais d'ordonnances c'est-à-dire sans débat préalable et sans vote de l'Assemblée Nationale (un 49.3 XXL !), des attaques d'une violence jamais égalée contre le monde du travail.

Ce projet de réforme par d'un postulat : la réglementation du travail comme frein à l'embauche, ce qui est faux comme vient une nouvelle fois de le démontrer une note de l'INSEE de juin 2017.

Le texte gouvernemental, sous couvert de pragmatisme, est en réalité un document idéologique, libéral, qui recycle les vieilles lunes du MEDEF, qui ont pourtant partout démontré leur échec. Ses orientations vont toujours dans le même sens : plus de précarité et de flexibilité pour les salariés, plus de "souplesse" et de facilités à licencier pour les entreprises. Il aggrave les dispositions de la loi travail (1), en faisant primer les accords d'entreprises au détriment des garanties collectives et du code du travail.

Des questions essentielles sont au cœur des réformes envisagées. Temps de travail, travail de nuit, salaires, emploi, plafonnement des indemnités des licenciements abusifs, référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur, fusion des instances représentatives du personnel, remise en cause de l'insertion professionnelle des jeunes, CDI précaire avec les "contrat de projets"...

L'inversion de la hiérarchie des normes, poussée jusqu'au bout, comme le souhaite le gouvernement Macron, ce n'est plus de norme du tout, avec le retour à l'individualisation complète du contrat de travail !

Par ailleurs, le gouvernement souhaite ouvrir la voie à une attaque des statuts des agents de la Fonction Publique et amplifier la maltraitance des services publics et des fonctionnaires avec le gel des salaires, le retour du jour de carence et un énorme plan social de suppressions de 120 000 postes.

Le gouvernement MACRON/PHILIPPE souhaite abaisser les droits des chômeurs, les retraités, dont les pensions risquent de subir une augmentation de la CSG, sont aussi dans la ligne de mire d'un pouvoir qui ambitionne de se servir sur nos droits collectifs et notre pouvoir d'achat pour servir les profits d'une minorité !

Nous avons des propositions pour sortir de ce cycle infernal : austérité, baisse des droits des salariés, diminution salariale, chômage, précarité, travailleurs pauvres ! D'autant qu'il n'y a pas d'urgence si ce n'est d'engager un vrai dialogue social.

L'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, de nouveaux droits pour les salariés et leurs représentants, sont gage d'efficacité économique et sociale. Nous appelons les salarié-e-s à organiser des assemblées générales au sein des entreprises, des administrations, dans l'unité la plus large, afin de débattre de ces questions et d'envisager collectivement les modalités d'action au cœur des lieux de travail.

Les organisations Syndicales du Gers, La CGT et SUD/Solidaires, appellent les salarié-e-s, les jeunes, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emplois à se préparer et s'engager dans toutes les mobilisations à venir.

L'intersyndicale du Gers dans ce cadre, l'intersyndicale du Gers : La CGT, SUD/SOLIDAIRES et le soutien de la FSU,

appellent les salariés-es, sans emploi, retraité-es, étudiant-es, lycéen-nes, citoyen-nes à :

Grève, mobilisation et MANIFESTATION mardi 12 septembre à AUCH les modalités seront à définir lors de l'intersyndicale du 30 août 2017

**NON au CODE DU PATRONAT ! OUI au CODE du TRAVAIL protecteur des salarié-e-s!**

Retrait du projet de loi TRAVAIL !

Contacts - la CGT : 05 62 05 08 38 FO : 05 62 05 57 04 FSU : 05 62 05 42 51 SUD/SOLIDAIRES : 05 62 61 84 00